



Communiqué de presse du 9 mars 2011 :

La députée UMP Chantal BRUNEL et l'immigration clandestine

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** félicite la députée UMP **Chantal BRUNEL** qui a rappelé tout simplement que suite aux situations de la Tunisie, de l'Egypte et de la Lybie, nous constatons une nouvelle immigration clandestine des populations de ces pays vers l'Italie, puis la France.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** entend rappeler que « la France ne peut accueillir toute la misère du monde » (Michel ROCARD) et encore moins les pseudo-réfugiés politiques de ces pays qu'on nous dit démocratiques alors qu'ils risquent de basculer dans l'islamisme.

Voici la reprise de la dépêche AFP du 8 mars 2011 :

« La députée UMP Chantal Brunel a suggéré mardi de "remettre dans les bateaux" les immigrés "qui viendraient de la Méditerranée". "Il faut rassurer les Français sur toutes les migrations de populations qui viendraient de la Méditerranée. Après tout remettons-les dans les bateaux!" a déclaré l'ancienne porte-parole de l'UMP à la presse dans les couloirs de l'Assemblée. "Le temps n'est plus à la parole mais aux actes et aux décisions", a ajouté Chantal Brunel. "Marine Le Pen n'a aucune solution à proposer. Nous, on doit montrer qu'on a des solutions", a-t-elle ajouté.
"On doit assurer la sécurité en France et rassurer les Français", a conclu la députée. »

Voici la mise au point que la députée a faite sur son blog :

« *Immigration clandestine: ma réaction*

Mes propos liés à l'immigration clandestine issue des pays de la Méditerranée, prononcés à l'Assemblée Nationale, ont fait l'objet d'un raccourci. Toutefois, le sens de mes paroles ne change pas: la France n'est pas en mesure d'accueillir le flux d'immigrés clandestins issu de la rive sud de la Méditerranée, et l'Europe doit au plus vite trouver une solution concertée avec l'Italie afin que ces populations soient reconduites dans leur pays dans les meilleures conditions possibles. En aucun cas je n'ai voulu signifier que ces clandestins repartent chez eux sur les mêmes bateaux, ces bateaux sur lesquels ils risquent à chaque instant leur vie. Mais je le dis clairement: ils doivent cependant faire l'objet d'une procédure de rétention suivie d'une reconduction aux frontières de leur pays d'origine. Nous devons accélérer les délais des procédures juridiques.

Cessons de nous voiler la face: la France ne peut accueillir délibérément des populations à qui elle n'a - en fin de comptes et malheureusement - rien à offrir.

<http://www.chantalbrunel.fr> »

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** réaffirme son opposition à toute nouvelle immigration, clandestine ou non, en France. La France doit être ferme dans l'application des textes qui régissent l'entrée sur son territoire. Au moment où notre pays traverse une situation économique difficile et où beaucoup de jeunes et de moins jeunes sont au chômage, les Français ne supporteraient pas un tel état de fait.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** annonce le lancement d'une nouvelle campagne militante sur le thème :



BP 84 – 92303 Levallois-Perret cedex

Téléphone : 01 47 57 34 44 • Télécopie : 01 47 57 34 24 • Courriel : m.i.l@lemil.org • Site : <http://www.lemil.org>